

## Irréversible<sup>1</sup>

"Ce qu'il me faut te dire, c'est le risque pour toi de ce mariage au sort de la psychanalyse. Car ce que tu mets ici en jeu n'a rien à faire avec ce qu'il en est de l'issue d'une psychanalyse ordinaire, et le terme parfaitement analysé qu'on te fait mirer à l'issue de telle psychanalyse qualifiée de didactique est aussi trompeur qu'est insuffisante la définition des fins de cette analyse."

"Car il ne suffit pas que tu sois, selon la formule classique, parfaitement au clair avec tes relations avec tes analysants, il faut aussi que tu puisses supporter tes relations avec tes analysants, il faut aussi que tu puisses supporter tes relations avec la psychanalyse elle-même."

Ces propos tenus par Jacques Lacan le 16 juin 1965<sup>2</sup> peuvent résonner désagréablement dans ce qu'ils délogent d'une certaine position par rapport au savoir, dans ce qu'ils dérangent d'une certaine assise par rapport au savoir, ils peuvent aussi s'entendre comme invite, invite déjà là dans *L'Acte de fondation* un an auparavant, invite qui sera reprise deux ans après avec la "Proposition du 9 octobre 1967". Quelle invite si ce n'est celle de ne pas institutionnaliser l'oubli du savoir qui a opéré dans la cure?

Institutionnaliser, c'est-à-dire vouloir s'en tenir à une certaine résistance instituée dans le corps même des psychanalystes, résistance instituée par rapport à un savoir de cette vérité ; et je poursuis avec Jacques Lacan : "Car la psychanalyse nous l'apprend, la vérité répond à un manquement véniel à son endroit, à un refoulement. La vérité répond donc en prenant sur le corps même où gît ton être, sa rançon; et ne crois pas qu'elle soit plus clémente avec la faute capitale toujours imminente..."<sup>3</sup> Nous pouvons entendre ici la forclusion.

De cette interpellation peuvent surgir plusieurs remarques.

L'une reprend ce qui a déjà été énoncé en séance publique du collège : l'existence de la passe, qu'il la fasse fonctionner ou pas, affecte le corps des analystes. Du fait même de son existence, l'expérience de la passe affecte le corps des analystes dans ce qu'elle interroge le statut de

---

<sup>1</sup> Paru dans les *Carnets* n°10, mai-juin 1996.

<sup>2</sup> Jacques Lacan, Séminaire *Les Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 16 juin 1965.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

l'oubli en faisant signe qu'il peut exister un non oubli, non pas de l'oubli originaire mais de l'acte par lequel il a été oublié. C'est ainsi pour ma part que je reprendrai ce qu'énonçait Marie-Laure Susini : "L'oubli de la fin de la cure ne peut plus être le même qu'avant 1967" et que j'avais commencé d'interroger en janvier.

En quoi le corpus des analystes n'est-il pas à même de permettre cette opération et d'en recueillir le témoignage ? En quoi tout du corpus des analystes objecte-t-il à cela ? En quoi du groupe objecte-t-il radicalement à cela ? C'est une question qui contient déjà un élément de sa réponse, mais que je laisserai ouverte pour le moment.

En quoi peut-on dire que la passe travaille et les institutions et les analystes et les analysants ? C'est que l'existence de la passe en interrogeant l'acte qui est au moment du passage de l'analysant à l'analyste lève de manière radicale l'illusion de ce que ce passage relèverait d'une compétence, de ce que ce passage signerait du mot de la fin alors que la passe fait signe d'un commencement en ce que l'acte en soi est toujours en rapport avec un commencement. Ce déchirement du voile, c'est cela que celui qui s'autorise analyste prend le risque de rencontrer dans chaque cure, c'est cela qu'il rencontre à nouveau dans chaque cure. Qu'il use de l'illusion de la compétence soit d'une compilation de savoir, soit encore qu'il requiert un savoir référentiel, ne lui permettra jamais d'éviter d'avoir entendu la balle siffler si près qui le convoque en ce lieu du savoir textuel, soit en ce lieu du savoir qui a été à l'œuvre dans sa propre cure, celui qui a œuvré à son insu dans ce temps du passage qui a été le sien. Autrement dit, du fait même de son existence, la passe affecte et les institutions et les analystes et les analysants dans ce qu'elle désigne ce hiatus radical qui sépare le savoir référentiel qui concerne les effets de langage dans le sujet et le savoir textuel qui est dans l'inconscient. C'est à la confrontation de ce hiatus, et seulement là, que le non savoir de l'analyste peut s'y définir d'être production du seul savoir opportun.

En énonçant cela, je réentends et nous pouvons réentendre l'ouverture du Séminaire *Encore* : "Et puis, je me suis aperçu que ce qui constituait mon cheminement était de l'ordre du *je n'en veux rien savoir*. [...] il y a aussi chez vous, dans la grande masse de ceux qui sont là, un *je n'en veux rien savoir*. Seulement, tout est là, est-ce bien le même ?"<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup> J. Lacan, *Le Séminaire, livre XX, Encore*, Paris, Le Seuil, 1975, p. 9.

Quelle est la particularité de la demande impliquée dans la passe ? À la lumière de ce qui vient de s'énoncer, je fais l'hypothèse que le paramètre qui sous-tend cette demande est celui de pouvoir authentifier dans la passe le statut du je n'en veux rien savoir, soit la dimension de vérité d'un savoir qui se sait sans le savoir. "Il peut arriver que le soupçon vienne au sujet à ce moment, que peut-être sa propre vérité, la sienne, dans son analyse, n'est pas venue à la barre. Il faut un passeur pour entendre cela", énonce Jacques Lacan dans la *Note sur le choix des passeurs*.

Poser les choses ainsi a l'avantage de dissocier radicalement la demande de faire la passe, soit la demande qui s'incarne dans le fait que quelqu'un, à un moment particulier de son devenir, demande à rencontrer des passeurs, de ce qui serait une demande de reconnaissance, voire même demande de réponse du cartel. La particularité de cette demande souligne que l'enjeu dans ce temps-là de la procédure réside dans cette rencontre avec les passeurs, la réponse n'étant pas attendue *ex abrupto*, en tant que telle, mais s'y révélant facultative par rapport à ce qui est là mis en jeu dans ce temps-là. De fait, l'originalité de la demande de se soumettre à la procédure lorsqu'elle peut se dépouiller des oripeaux d'une demande à un Autre que serait l'institution, le corpus, l'originalité de cette demande introduit l'engagement dans la procédure à la manière d'un temps logique, ce qui n'est pas sans évoquer le temps logique du moment de la passe dans la cure pour le sujet. Il est advenu de l'énoncé de Lacan "la passe, c'est un éclair" ce qu'il en advient trop souvent, c'est-à-dire une réduction qui annule ce qui s'énonce. Réduire la passe à l'éclair évite l'acte en précipitant le sujet soit dans un passage à l'acte, fausse assurance qui masque le réel de l'acte et impose le fantasme, soit dans un *acting out*, monstration d'une jouissance agie mais sans pouvoir être subjectivée, pour en reprendre les éclairages qu'en donne Jean-Guy Godin<sup>5</sup>. Je fais l'hypothèse que l'éclair qui peut signer le moment de passe dans la cure est le nouage effectué entre l'instant de voir et le moment de conclure. Effectuation d'un nouage qui est travail, souvent très long travail nécessitant le temps de comprendre. Aussi, de manière quelque peu provocatrice, je dirai que c'est ce travail de renouage qui est ce qui va pouvoir spécifier ce qui aura fait d'une démarche analytique, une analyse ou non, au sens où elle aura produit cette démarche de l'analyste ou non.

Je laisse cela pour un prochain travail qui se proposera d'interroger la formule que reprend Jacques Lacan. Il y a donc des fausses couches

---

<sup>5</sup> *Les Démentis du réel*, Lysimaque (Cahiers de lecture freudienne, n° 19), 1991.

analytiques qu'il repère comme le tournant de l'analyse où il se peut qu'un sujet reste dangereusement suspendu à ce fait de rencontrer sa vérité dans l'objet *a*, qu'il peut y tenir et ça se voit<sup>6</sup>. La fausse couche relève-t-elle d'une fausse manœuvre de l'analyste ou du fait de structure qui fait qu'il y en a à qui il est interdit de recueillir la vérité de la plainte ?

C'est à la confrontation de ce hiatus entre savoir référentiel et savoir textuel et seulement là que le non savoir de l'analyste peut s'y définir d'être production du seul savoir opportun, ai-je dit plus haut. Pourquoi dire hiatus ? Hiatus est le nom donné en anatomie à certaines ouvertures. Cela s'origine du latin *hiatus*, action d'ouvrir, qui signifie fente et au figuré action de désirer avidement, puis par extension, parole. Le hiatus, c'est aussi bien le bâillement d'une porte. Deux remarques ici :

1) À entendre hiatus dans son acception latine, action d'ouvrir, permet d'éviter d'entendre ce que Lacan disait de l'A.E. : "cela implique qu'on l'ouvre", en injonction de production émanant du désir de l'Autre, l'École se traduisant en "qu'il l'ouvre". Qu'on l'ouvre, c'est peut-être à entendre de ce lieu même du hiatus.

2) Hiatus signifie fente... "Ainsi de celui qui a reçu la clef du monde dans la fente de l'impubère, le psychanalyste n'a plus à attendre un regard, mais se voit devenir une voix."<sup>7</sup> C'est dans le hiatus que se révèle l'effaçon par quoi la trace passe à l'informe de l'Autre et devient regard à entendre, fente entr'aperçue. Le hiatus, c'est ce qui ordonne la constitution du signifiant comme telle et c'est ce que Jacques Lacan écrit dans le graphe 2<sup>8</sup>. Hiatus qui, comme tout hiatus, commence par l'observation d'une dissymétrie, là en l'occurrence, dissymétrie entre A et s(A). "Observons, nous dit Lacan, la dissymétrie de l'un qui est lieu (place plutôt qu'espace) et de l'autre qui est moment (scansion plutôt que durée)" et juste après dans ce texte le hiatus : "*Tous deux participent de cette offre au signifiant que constitue le trou dans le réel, l'un comme creux de recel, l'autre comme forage pour l'issue.*"<sup>9</sup>

Le hiatus se génère dans l'idée d'un creux qui soit en même temps un forage. Ce que le hiatus révèle dans l'entrevue de la fente est le risque

---

<sup>6</sup> Jacques Lacan, Séminaire, *Les Problèmes cruciaux pour la psychanalyse*, 16 juin 1965.

<sup>7</sup> Jacques Lacan, Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École, *Scilicet*, 1, p. 26.

<sup>8</sup> Jacques Lacan, "Subversion du sujet et dialectique du désir", *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 808.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 806 (souligné par moi).

d'une constitution impossible. Relisons J. Lacan : "La soumission du sujet au signifiant, qui se produit dans le circuit de  $s(A)$  à  $A$  pour revenir à  $A$   $s(A)$ , est proprement un cercle pour autant que l'assertion qui s'y instaure, faute de se clore sur rien que sur sa propre scansion, autrement dit *faute d'un acte* où elle trouverait sa certitude, ne renvoie qu'à sa propre anticipation dans la composition du signifiant, en elle-même insignifiante."<sup>10</sup> Faute d'un acte, se révèle la précarité de la constitution du signifiant. Le hiatus dévoile le risque d'une constitution impossible, le dévoilement du hiatus marque l'écriture du pur tracé de la barre, écriture du trou dans le réel qui fait offre au signifiant. La lecture du hiatus permet que l'anticipation, de se repérer irréversible, délivre l'efficace d'une écriture. La lecture du hiatus, lecture d'un risque d'impossible, d'une impasse logique, déplace l'anticipation de la structure signifiante en anticipation de l'écriture de la barre, à un irréversible dû à la machinerie signifiante ; l'écriture de la barre offre une écriture de l'irréversible qui constitue l'hétérogène.

Il faut conclure pour aujourd'hui, aussi je poursuis sous forme de question : un cartel de la passe n'est-il pas travaillé, ne travaille-t-il pas en ce point-là, spécifique du hiatus ?

En ce point du défaut du symbolique, en ce point du défaut du Nom-du-Père, le cartel n'est-il pas hiatus où, en se révélant, la barre qui arrête la jouissance délivre la spécificité de son écriture pour le sujet. À poser les choses ainsi, on peut entendre que la réponse du cartel n'est pas réponse d'agrément clôturant la question mais bien *pari sur l'après coup de la nomination* dont on sait, nous dit Jacques Lacan, que c'est la seule chose qui fasse trou dans le réel, pari donc que la nomination permette la constitution d'un pas tout qui ferait fonction de l'absence de suppléance du Nom du Père. Pari donc non pas sur le sujet qui peut ainsi s'en voir soulagé, mais pari sur la structure au sens où la nomination viendrait marquer l'inscription irréversible dans la catégorie du contingent qui précède, nous l'avons vu avec la lecture du hiatus qui œuvre dans le graphe 2, la nécessité d'une invention de savoir dont la substitution cesserait de ne pas s'écrire, substitution en un nouveau cadre de savoir.

Pour conclure, nous remarquerons que nommer ne peut être ni un vote, ni une intention et que le cartel ne peut nommer dans le registre de la décision.

---

<sup>10</sup> *Ibidem*, p. 806 (souligné par moi).